POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE PORT DE LOCMARIAQUER

La commune de Locmariaquer, située en zone à enjeu sanitaire, membre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, et en zone Natura 2000 s'engage dans une démarche de certification « Ports Propres ».

Pour cela, elle met en place un programme en matière de protection de l'environnement, s'articulant sur les points suivants :

- Formation et sensibilisation du personnel du port aux objectifs environnementaux,
- Sensibilisation des usagers du port à la protection de l'environnement,
- Organisation de manifestations avec l'aide des associations de préservation de l'environnement (OFB, PNR, LPO, ...),
- Association des professionnels de la filière nautique et de la conchyliculture à cette politique,
- Préservation de la biodiversité dans l'enceinte portuaire,
- Prévention des risques environnementaux.
- Gestion des déchets et optimisation du tri sélectif,
- Rapprochement avec les services de gestion de l'assainissement et de la qualité de l'eau pour lutter contre les pollutions.

Les personnels du port et agents communaux intervenants s'engagent au respect de cette politique et agiront en cohérence avec les engagements énoncés.

Locmariaquer, le 22 juillet 2024

Hervé CAGNARD,
Maire de LOCMARIAQUER

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (MORBIHAN)